

CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS ARTISTIQUES PLATEAU DE VISIONNEMENT // RESEAU 535

Mise à jour au 10 mars 2022

Chaque année, le Réseau 535 organise un plateau de visionnement en Nouvelle-Aquitaine, sur la deuxième quinzaine de novembre, permettant un repérage de plusieurs projets artistiques néo-aquitains récemment créés. La programmation artistique et l'accueil de ce temps professionnel sont proposés par les adhérents eux-mêmes, qui n'en tirent aucun bénéfice financier.

Les équipes artistiques ne peuvent être candidates à l'évènement

1ère étape : Éligibilité de l'intention artistique

Les adhérents déposent au maximum **3 intentions artistiques jusqu'au 30 avril** de chaque année pour le plateau de visionnement suivant, auprès du coordinateur 535 ou par leur espace pro.

Elles doivent suivre un certain nombre de critères :

- Le siège social de la compagnie/du collectif artistique doit être situé en Nouvelle-Aquitaine ;
- Le projet doit avoir été soutenu par l'adhérent en co-production, résidence, diffusion, pré-achat
- Le spectacle doit avoir réalisé sa première de création entre septembre N-1 et novembre N de l'année du visionnement

Ex : le projet peut avoir été créé entre septembre 2021 et novembre 2022 pour un visionnement en novembre 2022

- L'une des trois intentions peut dépasser la date limite de création uniquement si la tournée du projet en Nouvelle-Aquitaine a manqué de visibilité
- L'équipe artistique ne peut être présentée si elle a été sélectionnée l'édition précédente

Ex : la compagnie J présélectionnée lors du visionnement de l'Année N pourra de nouveau être présélectionnée à partir de l'année N+2 pour un autre projet

2ème étape : Vigilances liées à l'intention artistique

Les adhérents déposent au maximum **3 coups de coeur** sur le mois de mai. Ils souhaitent découvrir le spectacle pendant le visionnement, ou ils l'ont apprécié sans avoir pu le soutenir dans leur propre structure.

En parallèle, les salariés 535 sont missionnés pour rendre compte au CA de vigilances précises :

- Un projet techniquement faisable dans les lieux hébergeant le plateau de visionnement
- Un projet soutenu par trois adhérents différents du Réseau 535
- La présence du projet dans les rencontres professionnelles futures
- La diffusion du projet dans les lieux du Réseau pour la saison suivante
- L'accessibilité au plus grand nombre de lieux adhérents au Réseau 535
- L'origine géographique de l'équipe artistique, l'esthétique et la thématique du projet

3ème étape : Programmation du plateau de visionnement

Les adhérents du Réseau 535 se retrouvent le 1er mardi du mois de juin pour élaborer collectivement la programmation du plateau de visionnement, parmi les projets actés par le Conseil d'Administration. 15 à 20 spectacles y sont sélectionnés sur environ 60 propositions.

Conseil aux équipes artistiques

Rapprochez-vous de nos adhérents qui vous ont soutenu !

Prenez-le temps de discuter avec eux de votre projet ! Ils sont là pour vous accompagner. Soyez aiguillés par nos salariés si vous avez des questions plus globales.